

Communiqué de presse – 25 novembre 2025

Passage en REP + des collèges de Béziers La Dullague et Lucie Aubrac

Dans nos collèges, chaque année, les enfants sont de plus en plus pauvres.

Chaque année, depuis dix ans, les familles sont de plus en plus pauvres.

A titre d'exemple, le quartier Irangot-Grangette est devenu le 5ème plus pauvre de France, avec 70 % des familles sous le seuil de pauvreté.

Devant cette réalité, devant tant de pauvreté, tant d'inégalités, on ne peut que s'indigner.

Cela n'est pas acceptable !

Mais ce qui l'est encore moins, c'est que les moyens mis en place par l'Education Nationale pour lutter contre les inégalités n'arrivent même pas jusqu'à nous !

D'après le site du ministère, l'éducation prioritaire (REP) « a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales ».

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous citer une bonne raison, une seule, qui justifie que les enfants de nos deux collèges, Lucie-Aubrac et La Dullague, et leurs écoles de secteur, soient encore exclus de l'éducation prioritaire en 2025 ?

Explications :

Depuis la rentrée 2015, les quatre critères pour passer un collège en REP (ce qui permet plus de moyens, moins d'élèves par classe, des financements pour les sorties scolaires, des projets spécifiques, des professeurs mieux rémunérés, etc) sont les suivants :

- le taux de catégories socio-professionnelles défavorisées ;
- le taux d'élèves boursiers ;
- le taux d'élèves résidant dans un QPV (quartier prioritaire de la ville) ;
- le taux d'élèves ayant redoublé avant la sixième.

Le premier critère est défini par l'IPS (indice de position sociale, calculé à partir des professions et catégories socioprofessionnelles des représentants légaux des élèves).

De 83 à la rentrée 2016, l'IPS du collège **La Dullague a chuté à 75** en 2024.

De 81 à la rentrée 2016, l'IPS du collège **Lucie-Aubrac a chuté à 74** en 2024.

A titre de comparaison, en 2024, l'IPS du collège Krafft (qui est en REP+) est de 80, et l'IPS du collège privé du **PIC de 131**.

La moyenne nationale de l'IPS est 106 et la moyenne nationale des IPS des collèges en REP est de **85**.

Très concrètement, cela signifie que **les élèves de La Dullague et de Lucie-Aubrac sont issus en grande majorité de familles défavorisées**, et leur IPS se situe **bien en-dessous** de la moyenne des collèges en REP.

A titre d'exemple, d'après l'INSEE, en 2021, le revenu médian des ménages du quartier prioritaire **Iranget-Granette** n'atteignait même pas 1000 euros par mois. **Plus de 70 % des familles de ce quartier sont sous le seuil de pauvreté**, ce qui en fait **le 5ème plus pauvre de France**.

Encore plus parlant : ces deux collèges de Béziers font partie des 5 collèges de France à l'IPS le plus bas (hors collèges déjà en REP).

En clair, parmi les 5 collèges les plus défavorisés de France, deux sont à Béziers !
Et les boursiers représentent 84% des effectifs.

Face à cette situation préoccupante, qui ne fait qu'empirer depuis des années, **il est urgent de réagir** et de donner des moyens à ces collèges, ainsi qu'à leurs écoles de secteur, **en les faisant passer dans le dispositif REP**.

Dans ce contexte, la FCPE 34 s'associe pleinement à la mobilisation des professeurs et des parents des collèges La Dullague et Lucie-Aubrac pour leur passage en REP, ainsi que de leurs écoles de secteur.

Dans ces quartiers de Béziers qui depuis dix ans sont chaque année de plus en plus pauvres, il nous semble primordial que les pouvoirs publics proposent des actions visant à réduire les inégalités, en visant une répartition des richesses plus juste, et en se souciant du bien-être de tous les citoyens, de toutes les familles, de tous les enfants, à commencer par les plus défavorisés.

Nos enfants ont du potentiel, donnons-leur la possibilité de l'épanouir !

D'être éduqués dans les mêmes conditions que les autres !

Nous appelons les parents à venir se rassembler devant le collège La Dullague ce **mercredi 26 novembre 2025 à 9h30**, ainsi qu'à poursuivre une large mobilisation dans les semaines à venir, en coordination avec les professeurs mobilisés, **tant que le passage en REP+ ne sera pas acté**.

Contact presse :

Anita Ardura : fcpe-beziers@laposte.net